

N° d'ordre : 16
Année : 2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 25-03-2022 à 18h30

Secrétaire de Séance :

Présents : M. BOISSOUT, M-M. DAUBIGNEY, F. EYNARD, C. SALETES, PEYRON MC, P. LALLIER,
Ch BOMPARD, R CHAIX, TRIQUET ML, VERNAZ J,

Procurations : MEYNARDIE M pour P LALLIER, CROUZET J pour M BOISSOUT

Absents : MEYNARDIE M, CROUZET J, FAUCON G, GADAIS S, ROUSTAN A

Séance ouverte à 18h35, par les questions diverses

Approbation du compte rendu du CM du 28-01-2022

Selon document envoyé le 18-03-2022.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibération " Emplois saisonniers ouverture de la tour et renfort et remplacement service technique "

Emploi saisonnier, pour ouverture estivale de la tour, contrat proposé : 562.5h soit 23.60h annualisé sur 5.5 mois ouverture 15-04 au 30-09, un postulant intéressé pour cet emploi.

Emploi saisonnier pour renfort et remplacement d'agents service technique : 420h soit 27,69h annualisé sur 3.5 mois du 16-05 au 31-08, un postulant intéressé pour cet emploi.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 1 - Adoptés : 11

Délibération " raccordement du lotissement Clos de la Chapelle "

Pour ce raccordement d'un coût global de 13343.03€, le coût de la part communale est de 8005.82€, soit 60% du global, coût entièrement pris en charge par la société PASS INVEST, lotisseur.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibération "Tarification eau et assainissement"

Pour se mettre en conformité au règlement général de la facturation des services de l'eau et de l'assainissement, la tarification proposée pour une consommation de 120m³ (consommation moyenne d'une famille de 4 personnes) doit être modifiée.

Suite à la présentation faite lors du CM du 28 janvier dernier, la tarification proposée hors redevances et taxes est :

Abonnement AEP	Tr 1 0-50 m ³	Tr 2 51-150 m ³	Tr 3 151-250 m ³	Tranche 4 >250 m ³
37€	0.96€	1.12€	1.28€	1.60€
Abonnement EU	Un seul tarif			
36€	0.70€			

Pour rappel, pour une consommation de 120m³, le coût de l'abonnement doit être inférieur ou égal à 30% du coût de la consommation, et le coût total abonnement et consommation au m³ doit être supérieur à 1€, hors redevances et taxes, pour l'EP et l'EU.

NB : Sur ce même dossier :

Vu la baisse très conséquente du coût des abonnements, il a été énoncé la possibilité d'une seule et unique facturation annuelle, abonnements et consommation.

Vu le turn-over chez les propriétaires gérant de location et le non recouvrement important du à la non communication par ces mêmes propriétaires des départs et arrivées de leurs locataires, la commune envisage une facturation aux propriétaires, comme cela est fait dans les communes avoisinantes.

Une tarification spécifique sera appliquée au Domaine de la Chamarade. Mr le maire et Mr Lallier vont rencontrer les propriétaires pour cela.

Décision remise au prochain conseil municipal

Délibération " Attribution des tickets restaurant aux employés ".

Afin de compenser l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat de nos agents, on pourrait leur octroyer des tickets restaurant. Ce type de rémunération n'est pas chargée.

Après avoir contacté plusieurs organismes une proposition nous a semblé assez intéressante, celle de EDENRED. Le coût du ticket serait à 11€, sept agents peuvent y prétendre, soit un total mensuel de 116 tickets, pour un coût global annuel de 14256€, pris en charge à 50% par l'employeur et 50% par l'employé soit 7128€ par an. Le nombre de ticket par agent est calculé en fonction du nombre d'heures effectuées.

Sur sept agents seulement quatre sont intéressés, soit 60 tickets par mois soit un coût annuel total de 7920€, soit 3960€ pour la commune.

En attente de précision sur ce qui est mis en place dans les autres collectivités, décision remise au prochain conseil municipal

Délibération " Taux des taxes foncières Bâtie et Non Bâtie ".

Les bases devant être réévaluées en 2022 de 3.42%, propositions de ne pas augmenter les taux d'impositions en 2022. En effet, l'augmentation des bases va influencer sur la TF et mécaniquement sur la TEOM qui va être revaloriser de 0.5%.

Pour rappel en 2021 la TFPB était de 32.29% (TF + TH compensée), et la TFPNB était de 72.08

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibération « Budget, comptes Administratif et Gestion Commune 2021 ».

Selon documents envoyés le 21 mars 2022 et présentés en Conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider les comptes Administratifs et Gestion Commune pour l'année 2021 et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 11

(Vote réalisé sans la présence du maire)

Délibération «Budget, comptes Administratif et Gestion Eau-Assainissement 2021».

Selon documents présentés en Conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider les comptes Administratif et Gestion Eau-Assainissement pour l'année 2021 et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 11

(Vote réalisé sans la présence du maire)

Délibération « Budget, budget primitif Commune 2022 »

Selon documents envoyés le 18 mars 2022 et présentés en Conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider le budget Commune pour l'année 2022 et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibération « Vote du budget primitif Eau-Assainissement 2022 »

Selon documents envoyés le 18 mars 2022 et présentés en Conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider le budget Eau-Assainissement pour l'année 2022 et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibération « Vote des subventions aux associations »

Selon documents envoyés le 18 mars 2022 et présentés en Conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition de subventions aux associations et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant

Rappel est fait que les associations sont dans l'obligation de remettre leur rapport financier pour l'année échu.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 12

Délibérations et décisions urgentes

Décisions urgentes

Décision « Travaux maison Dessales »

Lors de CM du 28 janvier dernier, nous avons délibéré pour deux propositions :

Prestation CTC (Contrôle Technique de Construction) pour une proposition à 6 800€HT

Prestation CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) pour une proposition à 3 960€HT

Nous nous étions laissés l'option de consulter d'autres entreprises.

Après des consultations complémentaires et négociations, nous avons validé en réunion de concertation avec Mr Hanémian :

Société APAVE : CTC 5800€, Attest Consuel 430€, Attest Handi 300€, DTA avant TRX 3950€ (maxi en fonction du nombre de prélèvement).

Société MATHIEU : BET (étude béton) 500€

Société EPSI : CSPS 3476€

Point sur les dossiers en cours

Dates des prochaines élections, **10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles et 12 et 19 juin 2022 pour les législatives**. Réservez ces dates pour la tenue des permanences. Merci de renseigner le tableau joint à la feuille d'émargement.

Jardins Partagés : Suite à la rencontre du samedi 05 février à 10h avec les personnes intéressées il faudrait voir pour faire labourer la zone des jardins et faire des devis pour la clôture.

Travaux de l'appartement de la poste

Travaux d'aménagement du pont à la sortie de Chamaret, coté Montségur.

Travaux d'installation de la fibre

Travaux d'installation de la 2^{ème} antenne mobile (STEP)b

Prochain rendez-vous

- Travaux maisons Dessales, présentation du projet par Mr Hanémian le 28 mars 2022 à 10h00. Et rdv avec les ABF le 04 avril à 10h15.
- Prochain CM le 29-04-2022 à 18h30, si nécessaire.

La séance est levée à 20h30